

Cas d'inflammation et de brûlures après utilisation d'un bistouri électrique - Rappel des mises en garde et précautions d'emploi

Cas d'inflammation et de brûlures après utilisation d'un bistouri électrique - Rappel des mises en garde et précautions d'emploi

L'ANSM a constaté, au cours de ces dernières années, que le nombre d'incidents concernant des brûlures dans le cadre de l'utilisation concomitante de bistouris électriques en présence d'antiseptiques alcooliques en France reste stable (environ 9 cas par an) mais ne diminue pas, malgré la diffusion en 2009 puis en 2012, de recommandations quant à l'utilisation des bistouris électriques en présence d'antiseptiques alcooliques.

Aussi, l'ANSM souhaite rappeler les mises en gardes et précautions d'emploi concernant les antiseptiques alcooliques lorsqu'ils sont utilisés en même temps qu'un bistouri électrique en chirurgie.

Les utilisateurs concernés ont reçu le [courrier ci-joint \(26/02/2018\)](#).